

TITRE : Cyberspace et risques de manipulation de la jeunesse : pour une approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique

Nom et Prénom : Luc Hervé ONGONG

Fonction : Conseiller principal d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle et Doctorant en philosophie

Spécialité : Éthique et philosophie politique

Établissement : Université de Yaoundé I - Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines – Département de philosophie

Pays : Cameroun

lucongong@yahoo.com

Novembre 2022

RESUME

Le numérique a littéralement transformé le monde générant des opportunités inédites à l'humanité. Car, en plus d'être un puissant moyen de production et d'accès à l'information, il joue un rôle décisif dans la promotion des échanges, l'établissement des liens ou des relations entre des individus. Néanmoins, en dépit de ses possibilités avantageuses, le cyberspace tend de plus en plus à constituer un cadre néfaste pour l'épanouissement de la jeunesse.

Notamment, du fait des tendances manipulatrices déplorables qui s'y déploient avec une aisance déconcertante. Dans ce travail, il s'agit d'envisager les moyens d'endiguer le déferlement de la manipulation dont sont victimes les jeunes dans l'univers numérique. Ainsi, en nous appuyant sur une démarche analytique et exploratoire, nous proposons une approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique comme solution à la manipulation dont les jeunes font l'objet sur les plateformes numériques. Il s'agit de les doter, dans le système scolaire, d'un esprit critique devant leur permettre de disposer d'un sens du discernement, du questionnement et d'un esprit de vérification, appelés à servir de préalables à toute validation d'une information en ligne. L'acquisition de ces apprentissages exige des enseignants qu'ils adoptent des techniques d'animation pédagogique privilégiant le débat et l'argumentation.

Digital technology has literally transformed the world, generating unprecedented opportunities for humanity. Because, in addition to being a powerful means of production and access to information, it plays a decisive role in the promotion of exchanges, the establishment of links or relations between individuals. Nevertheless, despite its advantageous possibilities, cyberspace tend more and more to constitute a harmful framework for blooming of youth. In particular, because of the deplorable manipulative tendencies that unfold there with disconcerting ease. In this work, it is a question of considering the means of stemming the surge of manipulation of which young people are victims in the digital universe. Thus, based on an analytical and exploratory approach, we propose a critical approach to digital

citizenship education as a solution to the manipulation to which young people are subject on digital platforms. It is a question of endowing them, in the school system, with a critical spirit which should allow them to have a sense of discernment, questioning and spirit of verification, called upon to serve as prerequisites for any validation of information online. The acquisition of this learning requires teachers to adopt teaching animation techniques that favor debate and argumentation.

Mots clés : jeunes, éducation, numérique, citoyenneté, information

Keys words: youth, education, digital, citizenship, information.

INTRODUCTION

Le numérique de par les médias et les ressources électroniques qu'il recèle, a littéralement transformé le monde générant des opportunités inédites à l'humanité en général et à la jeunesse en particulier. Car, en plus d'être un puissant moyen de production et d'accès à l'information ou à la connaissance, il joue un rôle décisif dans la promotion des échanges, l'établissement des liens, de relations et des contacts quasi-directs entre individus séparés par des frontières sociales, culturelles voire politiques participant à ce que Gallant et Friche (2010, pp. 115) nomment « *la sociabilité interactive* ». Néanmoins, en dépit de ses possibilités avantageuses, le cyberspace tend de plus en plus à constituer un cadre néfaste pour l'épanouissement de la jeunesse. Notamment, du fait des tendances manipulatrices répréhensibles qui semblent s'y déployer avec une aisance déconcertante. Ainsi, la recrudescence de la désinformation, le repli identitaire et son corollaire de haine, la propagande djihadiste ont fini par faire de l'espace cybernétique un terreau fertile à l'émergence de la radicalisation.

De ce fait, il paraît urgent d'armer intellectuellement et moralement les jeunes pour faire face au défi lancé par cette ère nouvelle du numérique. Les questions auxquelles ce travail entreprend d'apporter des réponses peuvent être formulées ainsi qu'il suit : Quelle approche éducative au numérique permettrait efficacement aux jeunes citoyens de se prémunir contre ou de faire face au risque de manipulation cybernétique ? Sur quoi doit-on fonder cette éducation à la citoyenneté numérique ? Quelles méthodes et techniques d'animation pédagogiques seraient susceptibles de fournir aux jeunes les réflexes et les compétences nécessaires pour les prémunir contre la manipulation dans la sphère numérique ? Comment les enseignants doivent-ils s'y prendre pour faciliter l'acquisition des apprentissages aux jeunes plongés dans l'univers numérique ?

La présente réflexion qui combine à la fois démarche analytique et recherche documentaire, exige de notre part, une analyse du cyberespace suivie d'une description de la variété des formes que prend la manipulation en ligne. Elle nous invite par ailleurs, à fournir les clés nécessaires à la compréhension de la relation étroite qui existe entre les jeunes et le monde numérique. Enfin, s'attèlera à présenter cette approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique comme un rempart contre le déploiement exponentiel de la manipulation numérique en dégagant son originalité et les exigences pédagogiques qui l'accompagnent. Ce travail prendra appui sera étayé d'analyses résultant discours prononcés par les décideurs et sur le cadre légal et institutionnel qui régit les rapports entre les citoyens et monde numérique en contexte camerounais.

I - LE CYBERESPACE OU LE CADRE PRIVILÉGIÉ D'UNE MANIPULATION PROTÉIFORME

Le cyberespace fait référence à l'univers numérique ou virtuel caractéristique de l'ère contemporaine et marqué par l'interconnexion des réseaux dans lequel une grande partie de l'humanité évolue désormais en développant des relations, des interactions ou des échanges essentiels à la réalisation de certaines fins individuelles ou collectives tant de natures économiques, politiques que socioculturelles. Il traduit précisément, « *la migration massive des humains vers un monde virtuel de relations, interactions sociales, culturelles, affectives dans les espaces virtuels que sont les réseaux sociaux* » (Alava, 2018, p.2). Ce nouveau monde se distingue fondamentalement par la présence et l'usage d'Internet, qui, manifestement, ne laissent aucun pays à la marge de son déploiement tout autant qu'il embrasse divers segments de la société. Puisque, « *Internet concerne aujourd'hui près d'un tiers de la population mondiale. Le taux de pénétration dans les pays en développement est passé de 44% en 2006 à 62% en 2011 (source IUT) et en Europe, l'âge moyen de la première connexion est de 7 ans !* » (Massit-Folléa, 2013, p.2).

En effet, l'irruption du numérique dans les sociétés contemporaines induit des mutations d'ampleur qui participent à la revitalisation de l'espace public démocratique. Le moins qu'on puisse dire, à la faveur de ce déferlement des technologies numériques et des réseaux électroniques, c'est que, celles-ci s'accompagnent d'une dynamique d'accroissement du «*pouvoir d'action*» des individus auxquels ils offrent «*les possibilités d'exprimer leurs opinions, d'exercer leurs libertés et de revendiquer leurs droits, tout en favorisant des formes plus spontanées et moins formelles d'organisation collective* » (Loveluck, 2017, p. 1). En revanche, nonobstant les possibilités d'épanouissement individuel et collectif qu'offre l'espace cybernétique, force est de relever que cette «*agora collective* », véritable espace de rencontre, de dialogue, d'échange et de partage, n'est pas toujours à la hauteur des espoirs de civilité, de sociabilité et de convivialité placés en elle. À l'évidence, le monde numérique apparaît de plus en plus comme un univers lugubre et périlleux pour les esprits naïfs, fragiles et vulnérables puisque faisant figure de terreau propice à la manipulation de l'information.

En effet, la manipulation qui se déploie dans le cyberspace et à laquelle nous nous intéressons dans ce travail, doit être prise au sens large. Elle renvoie à une opération délibérée plus ou moins clandestine, coordonnée reposant sur la diffusion de nouvelles fausses ou sciemment déformées avec l'intention de nuire (Vilmer et al., 2018). Dans la sphère numérique, elle prend la forme d'une campagne coordonnée qui «*renvoie moins à l'idée d'une opération orchestrée avec donneurs d'ordre et exécutants qu'à un faisceau d'indices indiquant qu'à travers plusieurs médias, se déroule simultanément un ensemble d'actions provenant de différentes sources humaines et non humaines tendant toutes à la diffusion d'un certain contenu problématique (Twitter, Facebook, blogueurs...)* » (Ibid., p.21). Le concept de manipulation mobilisé ici se veut protéiforme. De ce point de vue, il englobe aussi bien la désinformation, les *fake news*, les théories conspirationnistes que la propagande qui «*est devenue un phénomène général dans le monde moderne* » (Ellul, 1962, p.5).

Malgré leurs légers contrastes sémantiques, le point de convergence de ces phénomènes qui polluent l'univers numérique, réside dans leur propension à instrumentaliser l'information, et à proposer une certaine offre à des individus présentant des caractéristiques psychologiques et sociologiques, en vue d'influencer leur opinion et leur conduite dans le sens souhaité par le sujet ou le groupe initiateur. Cette acception de la manipulation est conforme au sens que celle-ci revêt dans la sphère politique où les acteurs politiques, ne s'embarrassent pas d'en user dans le dessein d'exercer un contrôle sur l'opinion publique (Habermas, 1992).

La dynamique de manipulation de l'information avec laquelle il faut dorénavant s'accommoder sur les plateformes numériques, est impulsée par un éventail d'acteurs au nombre desquels figurent les États¹, les groupes ethniques et religieux et mouvements extrémistes. Pilotée par les États, cette manipulation recèle une dimension intérieure dont l'objectif est de réduire des dissidents au silence au travers des campagnes de haine, de harcèlement et d'intimidation² et un volet extérieur motivé par la volonté de ces États d'accroître leur influence ou de préserver leurs intérêts dans le monde par le truchement des ingérences dans les affaires internes des États³. De plus, la manipulation en ligne quand elle prend appui sur un support identitaire tel que l'appartenance ethnique et religieuse alimente toutes sortes de discours racistes, discriminatoires et xénophobes fondés sur la haine de l'autre conduisant ainsi un déferlement de la violence. Les mouvements extrémistes qui ne cessent de recruter des adeptes, doivent leur efficacité à la manipulation cybernétique à laquelle ils se livrent au moyen de la propagande et des théories complotistes, qui trouvent un écho favorable auprès des jeunes en voie de radicalisation et acteurs principaux de ce qu'Alava (2018) appelle le *cyber terrorisme*.

Pour y parvenir, les groupes extrémistes et terroristes disposent des sites internet, des forums en ligne, des blogs et recourent à l'usage assidu et intense des réseaux sociaux notamment : *Facebook, WhatsApp, Twitter, Instagram*, etc. Ces groupes opèrent en mobilisant de stratégies de persuasion et de séduction mêlant discours complotistes et de rupture auxquels les jeunes sont particulièrement attentifs. Ainsi, qu'elle soit le fait des États ou des groupes ethniques ou religieux, la manipulation a ceci de particulier qu'elle s'appuie sur la diffusion des fausses informations, c'est-à-dire des « *des histoires fausses qui ont l'apparence de nouvelles, disséminées sur internet, ou utilisant d'autres médias, et créées pour influencer les opinions* » (Harsin, 2018, p.100) des individus et fait usage des techniques propres à la propagande. Cette diffusion d'informations manifestement fallacieuses suivie d'une présentation favorable des contenus, a pour finalité ultime de susciter l'adhésion des individus et d'escompter à terme, un changement de comportement. Puisque « *la propagande apparaît là comme un message possédant un caractère spécial, qui force puis naturalise l'adhésion psychologique de son récepteur, éventuellement par la manipulation, le mensonge, ou plus prosaïquement par une présentation favorable du contenu* » (Taïeb, 2010, p.4).

Face à ces dynamiques de manipulation et de formatage de l'opinion, qui culminent dans l'univers numérique s'accompagnant d'effets néfastes, qui vont de la perturbation des processus électoraux à l'exacerbation des tensions intercommunautaires en passant par la recrudescence de l'extrémisme violent et de la radicalisation en ligne, il est urgent de doter les citoyens notamment les plus jeunes, d'une culture numérique, nécessaire pour enrayer les formes de manipulation à l'œuvre dans l'espace cybernétique. La manipulation de l'information qui se déploie au moyen des *fake news* atteint quelquefois des proportions alarmantes en Afrique. Akouété et Kouawo (2020, P. 24) estiment que : « *l'un des dangers les plus récurrents sur les réseaux sociaux est le fake news (...). Selon la British Broadcasting corporation, la diffusion de fake news en Afrique a potentiellement déclenché des violences*

ethniques, semé la confusion parmi les électeurs et même provoqué des fluctuations monétaires ». Jérôme Fénoglio, directeur de rédaction du journal *Le Monde*, affirme quant à lui, au sujet de la problématique des *fake news*, que « *le problème majeur de nos sociétés ne tient pas tant dans les fausses nouvelles, mais dans le fait que nombre de citoyens aient fini par y croire* »⁴.

Cette crédulité qui gagne sans cesse du terrain sur fond de complotisme⁵ concerne en grande partie la jeunesse en proie toutes sortes de vulnérabilités sociales, économiques et traversant une crise d'identité que les agents de la manipulation tels que les mouvements extrémistes et des groupes terroristes comme Daech s'attellent à exploiter et tentent d'y apporter des réponses. Comment peut-on expliquer et comprendre le fait que les jeunes soient la cible de la manipulation dans le monde virtuel ? Pourquoi les jeunes se présentent-ils comme les victimes principales de la manipulation à l'œuvre sur les plateformes numériques ?

II- LES JEUNES ENTRE MANIPULATION EN LIGNE ET NÉCESSITÉ D'UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

La présence des jeunes (nous entendons ici les enfants et les adolescents) sur les plateformes numériques connaît une croissance exponentielle. Genevois (2013, p. 3) souligne que « *le développement de la culture numérique est un phénomène saillant particulièrement chez les jeunes* ». Une grande partie de la vie des jeunes adolescents se déroule dans l'espace virtuel de telle sorte qu'il ne serait pas exagéré de considérer que le monde numérique revêt aujourd'hui le statut d'un espace de socialisation avec comme outil l'appareil numérique. En effet, « *les usages du numérique sont totalement intégrés au mode de vie adolescent contemporain. Les jeunes grandissent avec les technologies de l'information et de la communication et leur socialisation se réalise notamment via les usages des smartphones* »

(Balleys, 2017, p.2). Cette hyperconnectivité qui rythme l'existence des jeunes adolescents les expose à de nombreux dangers, faisant de ces derniers la cible principale de la manipulation. En effet, du fait de la précarité dans laquelle ils évoluent, des difficultés d'intégration dans la société auxquelles ils font face et du sentiment d'exclusion réel ou perçu qu'ils éprouvent, les jeunes se montrent plus prompts à prêter une oreille attentive aux théories conspirationnistes qui sont mobilisées par groupes en vue d'expliquer les causes de l'exclusion ou de la marginalisation dont ils seraient victimes. Cette stratégie de victimisation est le levier sur lequel s'appuient des groupes terroristes tels que l'État islamique (Daech) pour entraîner l'enrôlement des jeunes et répondre ainsi leur crise d'identité⁶.

En effet, l'adolescence qui constitue une étape cruciale dans le développement de l'humain est marquée chez le jeune par la propension à la remise en cause des formes d'autorités paternalistes, de préceptes, la volonté d'affirmation de soi et le désir découverte, représente une aubaine pour les agents de la manipulation cybernétique. Ceux-ci voient ainsi en ces jeunes adolescents, des proies pouvant aisément être influencées à leur guise d'une part et servir de relais passifs à la propagation des fausses informations ou des idéologies néfastes susceptibles de déboucher sur la déstabilisation des personnalités, des structures et des sociétés entières d'autre part. Ce d'autant plus que, ces jeunes qui se livrent à des communications numériques, ne disposent pas toujours d'une éducation à l'information et aux médias, se laissent facilement convaincre. Ces « *digital natives sont, bien souvent, des digital naïfs incapables de distinguer les informations objectives issues de sites officiels, d'articles scientifiques et les informations issues de sites conspirationnistes ou suprématistes* » (Alava et al., 2017, p. 31). Évoluant dans une « *clôture informationnelle* » les jeunes sont plus portés à considérer l'information première en se privant de prendre le recul critique nécessaire. Décrivant, le processus de manipulation qui conduit à la radicalisation des jeunes dans la

sphère numérique, ces auteurs estiment que la dynamique qui mène à la radicalisation est essentiellement conversationnelle. Puisque, expliquent-ils :

Elle commence par des conversations s'appuyant sur de réelles préoccupations des jeunes qui exposent leurs opinions, leurs questionnements au sein des réseaux sociaux. L'« extimité » des jeunes, c'est-à-dire leur propension à exprimer à des personnes inconnues les faits les plus intimes est une source de cyber violence. Cette extimité est utilisée par les recruteurs pour accrocher leurs proies et construire un lien affectif très fort (parfois amoureux), entraînant le jeune dans une dépendance affective qui favorisera son adhésion aux idéaux et aux mythes nocifs proposés par le recruteur (Ibid., p.31).

Prenant la parole dans sa traditionnelle adresse à la jeunesse à l'occasion de la célébration de la 56^e édition de la Fête nationale de la jeunesse le 10 février 2021, le Président de la République Paul Biya, invitait les jeunes à faire preuve de plus de responsabilité sur les réseaux sociaux. Il notait que,

si l'on peut se féliciter de l'appropriation rapide de la digitalisation par notre jeunesse, il y a lieu de déplorer par ailleurs, les dérives que l'on observe dans l'usage de ces avantages technologiques, notamment dans les réseaux sociaux où le vice, les discours de haine et la violence verbale foisonnent et ont plus droit de cité...J'invite par conséquent nos jeunes à faire un usage responsable, instructif et constructif des réseaux sociaux, dont la vocation première est d'offrir des espaces et des opportunités d'échange, d'information et de communication dans des domaines les plus variés.

Face aux dangers auxquels sont exposés les jeunes dans le monde numérique, le gouvernement a opté pour la sensibilisation. Une sensibilisation qui s'adresse prioritairement aux jeunes qui passent pour être les plus exposés et les plus vulnérables dans l'espace cybernétique. Les campagnes de sensibilisation axées sur les dérives des jeunes sur le cyberespace sont souvent accompagnées des rappels des dispositifs légaux et réglementaires qui encadrent l'activité des citoyens sur le cyberespace et des sanctions qu'encourent ceux qui se livrent à la cybercriminalité et plus spécifiquement à la désinformation sur les plateformes numériques. En effet, il existe une loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et la cybercriminalité qui prévoit, dans son article 77 alinéa 1, de lourdes peines d'emprisonnement et des amendes pour quiconque commet un outrage à l'encontre d'une race ou d'une religion par la voie de communication électronique ou d'un système d'information. L'article 78 punit d'un emprisonnement de 06 mois à 02 ans et d'une amende de plusieurs millions de FCFA, celui qui publie et propage

une nouvelle sans pouvoir en rapporter la preuve de véracité ou justifier qu'il avait de bonnes raisons de croire à la vérité de ladite nouvelle.

Compte tenu du caractère limité des dynamiques de sensibilisation et de répression, il devient impérieux d'opter pour l'approche éducative, seule à même de faire advenir un nouveau type d'hommes plus aux faites des mutations du monde. Pour ce faire il convient de doter les jeunes citoyens d'une formation susceptible de leur permettre de « *développer à l'égard de l'information une attitude de vigilance citoyenne* ». (Augé, 2007, p.13). Ainsi, dans le *background* du citoyen, doivent figurer, la capacité pour lui de distinguer ce qui relève de la propagande, de la désinformation, bref de la manipulation et ce qui appartient au registre des informations rationnellement fondées et objectives sur les plateformes numériques. Ce sens du discernement lui permettra de se constituer en rempart contre les effets d'une communication numérique pervertie et d'opérer des choix éclairés. Il s'agit précisément d'initier les jeunes à la citoyenneté numérique. Citoyenneté numérique que le Conseil de l'Europe définit comme :

La capacité à s'engager positivement, de manière critique et compétente dans l'environnement numérique, en s'appuyant sur les compétences d'une communication et d'une création efficaces, pour pratiquer des formes de participation sociale respectueuses des droits de l'homme et de la dignité grâce à l'utilisation responsable de la technologie⁷.

Des lors, quels peuvent être les contours de cette approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique ? Quelles exigences pédagogiques requiert-elle dans le processus enseignement-apprentissage ?

II- L'APPROCHE CRITIQUE DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ET SES EXIGENCES DANS LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

L'exposition de plus en plus accrue des jeunes citoyens à la manipulation numérique qui se donne à voir à travers la prolifération des *fake news*, des théories complotistes, l'endoctrinement et la propagande en ligne, rend nécessaire et urgente l'éducation des jeunes à la citoyenneté numérique. Celle-ci doit être fondamentalement axée sur une formation à la pensée critique ou réflexive, c'est-à-dire « *le résultat de l'examen serré, prolongé, précis, d'une croyance donnée ou d'une forme hypothétique de connaissances, examen effectué à la lumière des arguments qui appuient celles-ci et des conclusions auxquelles elles aboutissent* » (Dewey, 2004, p.15). Cette formation des jeunes à l'esprit critique qui doit constituer le fondement de l'éducation à la citoyenneté numérique, requiert de ces derniers, une capacité élevée de doute, un renoncement à formuler des jugements précipités et à tirer des conclusions hâtives. Bref, les jeunes sont invités à développer le sens du questionnement, l'esprit de vérification, l'examen en profondeur des faits qui leur sont présentés, des flux d'informations reçues et de leurs propres croyances, C'est-à-dire de passer d'une *attitude religieuse* ou dogmatique à l'*attitude scientifique* (Russell, 1937).

L'approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique que nous appelons de nos vœux, a vocation à sortir les jeunes de l'état de minorité en les incitant à penser par eux-mêmes et s'affranchir de la tutelle des maîtres qui les empêchent de se servir de leur propre entendement⁸. Russell dit à ce propos qu'

il est essentiel en démocratie de ne pas avoir un trop grand respect pour quelque personne que ce soit. Je ne veux pas dire, bien sûr, qu'il faut la mépriser. Je parle du genre de révérence qui fait penser « un tel le dit, donc cela doit être vrai ». Ce n'est pas une attitude recommandée. Si nous aimons la démocratie nous devrions

souhaiter voir quelqu'un penser par lui-même, écouter les arguments et arriver de lui-même à sa propre conclusion. (Russell, 1937, p.9)

Dès lors, appliqué au monde numérique, l'esprit critique exige des jeunes citoyens numériques qu'ils interrogent systématiquement les sources d'informations, la crédibilité ou la fiabilité de ces sources et de disposer d'un sens poussé du discernement nécessaire pour établir la différence entre les faits objectifs et rationnels d'une part et les opinions non fondées, les rumeurs ou la propagande d'autre part. Le développement de cet esprit est d'autant plus nécessaire que les réseaux sociaux passent aujourd'hui pour être l'une des principales sources d'informations des jeunes. Houssonloge (2018) note à ce propos que :

Les réseaux sociaux sont devenus une source d'information à part entière. Pour les plus jeunes, c'est parfois même la seule. L'information ne passe plus nécessairement par le filtre des journalistes qui la sélectionnent, la hiérarchisent, la vérifient. Elle circule au gré des buzz et des passions. [...] Sur les réseaux sociaux, nous avons tendance à faire facilement confiance aux contenus partagés par nos relations, sans vérifier d'où provient l'information initialement. (Ibid., 2018, p.6)

L'initiation des jeunes à l'esprit critique socle de l'éducation à la citoyenneté numérique, a pour objectif ultime, non seulement de développer chez ces derniers une autonomie intellectuelle, mais aussi de les amener à s'inscrire dans une dynamique de rupture avec les biais cognitifs, l'esprit de crédulité et à s'émanciper intellectuellement en sortant de l'état de naïveté qui les érige tantôt en acteurs passifs ou inconscients, quelquefois en proies et victimes privilégiées de la manipulation dans le cyberspace. Si une éducation à la citoyenneté numérique articulée autour du développement de l'esprit critique apparaît comme l'alternative pouvant permettre aux jeunes citoyens de se prémunir contre la manipulation cybernétique et ses effets néfastes, une question émerge toutefois : comment doit s'opérer l'enseignement de cette approche critique de l'éducation la citoyenneté numérique aux jeunes apprenants ? Quelles méthodes pédagogiques faut-il mobiliser pour faciliter le processus d'enseignement-apprentissage de cette jeunesse ?

Face à la multiplicité des menaces qui pèsent sur les jeunes dans l'univers numérique, il est important de doter cette catégorie de la population active sur les réseaux et les plateformes numériques, des connaissances et des compétences susceptibles de leur permettre de se déployer en toute responsabilité et de faire montre d'une vigilance critique permanente quand ils se livrent à des activités sur le web. Jehel et Saemmer (2017) relèvent à juste titre qu' : « *il est impératif de former les élèves à la maîtrise avec un esprit critique, de ces outils qu'ils utilisent chaque jour dans leurs études et leurs et de permettre aux futurs citoyens de trouver leur place dans une société dont l'environnement technologique est amené évolué de plus en plus rapidement* ». (p.2). Cette tâche incombe au premier chef à l'institution scolaire, qui, à travers une éducation aux médias et à l'information, doit pouvoir donner à ces citoyens en devenir, des outils et des valeurs devant servir tant à leur propre protection qu'au respect d'autrui. Il est impérieux qu'il soit enseigné à ces élèves tous les contours relatifs au fonctionnement des réseaux électroniques, des technologies de l'information et d'internet. Notamment en ce qui concerne, la production des informations, leurs canaux de diffusion et les contenus qui peuvent être véhiculés. L'école se doit donc de susciter une véritable prise de conscience chez les jeunes citoyens, sur l'importance de développer le sens du discernement qui doit guider tout choix informationnel sur les plateformes numériques dans un contexte marqué par un flux massif d'informations de plus en plus difficile à contrôler. Ils écrivent :

L'école, notamment avec l'EMI, doit endosser la responsabilité, dans ce contexte, de transmettre les repères de cette autorégulation a des adolescents qui, chaque jour, font l'expérience du choix informationnel de l'internet, pour des raisons qui débordent largement l'impact de la propagande terroriste sur le web » (Jehel et Saemmer, 2019, p. 2017).

Ainsi, les curricula inhérents à cette approche critique de l'éducation des jeunes au numérique doivent a terme, offrir la possibilité aux jeunes, de développer, en plus de l'esprit critique, un sens de la compréhension mutuelle, le respect de l'altérité et une meilleure gestion de leurs émotions. De ce point de vue, cette approche éducative accorde une centralité a

l'enseignant à qui il incombe de développer des stratégies didactiques et des approches pédagogiques adaptées devant conduire à l'appropriation par les jeunes, des compétences et des réflexes précis dans leur usage du numérique. À ce propos, la mission du professeur consiste à « *préparer les élèves à débattre, décider et se confronter aux autres en vue d'un développement de l'altérité, de la tolérance et de l'écoute. Ce qui implique une attention particulière à la question des représentations, des préjugés* » (Sylvie Pierre 2019, p. 3).

Car, il s'agit pour l'élève de purifier son esprit des préjugés, des idées reçues, des fausses représentations, bref de tout ce qui a élu domicile en lui de façon naïve, passive et dogmatique sans le consentement de sa raison et qui fait de lui un agent parfois inconscient de la manipulation numérique. Autrement dit, un relayeur passif des fausses informations ou d'informations délibérément falsifiées, des vidéos sorties de leurs contextes de production et sciemment tronquées. Pour y parvenir, l'enseignant doit privilégier une pédagogie active et participative axée sur des techniques d'animation de la classe qui placent le débat et l'argumentation au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage. L'enjeu étant de mettre en scène des situations ou les expériences qui favorisent « l'acquisition progressive des dispositions favorables » (Pierre 2019, p. 3). Le débat et l'argumentation mis en œuvre au cours des activités pédagogiques, ont vocation à permettre aux élèves de développer l'éthique de la discussion (Habermas, 1992) et la culture de la confrontation. Car, l'argumentation est aussi bien l'art de convaincre (Gaussel, 2016) que celui de déconstruire des discours erronés et irrationnels par un raisonnement cohérent. Il convient de rompre avec des approches pédagogiques classiques dans lequel l'enseignement se fait de façon magistrale et verticale par l'enseignant, l'apprenant faisant quant à lui figure de réceptacle passif. Désormais, l'apprenant doit activement participer au processus d'enseignement/apprentissage et œuvre à la construction du savoir. Ce processus devra se faire autour des cas pratiques au cours desquels l'apprenant devra être mis devant des situations-problèmes qu'il rencontrera

immanquablement dans le cyberspace. Il pourrait s'agir : des fake news, du vol d'identité, de la diffusion de propos diffamatoires, de la manipulation, de la propagande, etc.

L'esprit critique dont les enseignants doivent s'employer à doter les élèves, vise à faire d'eux des citoyens modèles pour les démocraties contemporaines de cette ère nouvelle du digital, capables de penser de façon critique, c'est-à-dire de « *n'accepter aucune assertion sans avoir vérifié son exactitude* » (Gaussel, 2016, p.5). Cette capacité des élèves à identifier ce qui relève de la propagande, des préjugés, de la désinformation en ligne et à les distinguer des informations fondées, fiables et à résister aux entreprises de séduction et de persuasion menées par les manipulateurs, grâce à un jugement critique solidement établi, constitue la voie royale permettant de réduire la manipulation numérique et ses conséquences désastreuses, à sa plus simple expression.

CONCLUSION

Envisager les moyens d'enrayer la manipulation de la jeunesse dans l'espace cybernétique à partir d'une approche critique de l'éducation à la citoyenneté numérique. Telle est la problématique autour de laquelle la présente réflexion était articulée. Il s'agit d'une préoccupation majeure dans les sociétés démocratiques contemporaines, eu égard à la recrudescence des rumeurs, de la désinformation ou du complotisme qui fleurissent dans l'univers numérique. Ces pratiques néfastes qui débouchent sur la manipulation, affectent particulièrement les jeunes qui sont à la fois relayeurs et consommateurs de ces informations. Cette ampleur de la manipulation en cours dans l'univers virtuel et ses effets dévastateurs, rendent nécessaire l'éducation à la citoyenneté numérique. Car, comme l'a affirmé une mission d'information parlementaire en France, « *Seuls des citoyens formés à l'analyse de l'information disponible et conscients de leurs responsabilités dans l'univers numérique, auront suffisamment de distance et d'esprit critique pour appréhender une fausse information*

»⁹. Pour ce faire, la responsabilité de l'école est dès lors interpellée. Puisqu'il lui appartient de donner aux élèves les outils nécessaires à une autorégulation dans l'espace numérique au sein duquel ils font au quotidien l'expérience du *chaos informationnel* (Jehel et Saemmer, 2017). La tâche de l'enseignant doit ainsi consister à doter ces élèves, d'un esprit critique devant leur permettre de prendre conscience des dangers qui sont attachés à la production, la diffusion et à la consommation des informations non passées au crible de la pensée critique. C'est la raison pour laquelle, l'activité pédagogique qui doit avoir pour finalité de doter les élèves non seulement des savoirs mais également des attitudes, des réflexes et des valeurs, gagnerait à mobiliser des techniques d'animation pédagogique basées sur le débat et l'argumentation et permettant aux élèves de posséder une culture de la confrontation. Seuls l'activation permanente de sa faculté de discernement du vrai et du faux et l'affinement de son doute méthodique, lui permettront de revêtir le statut de citoyens responsable et éclairé capable de débusquer et de démonter les manœuvres de manipulation ouverte ou insidieuse à l'œuvre dans le vaste *marché d'idées*¹⁰ qu'est devenu le numérique.

BIBLIOGRAPHIE

ALAVA, S. (2018). Internet est-il un espace de radicalisation ? *Terminal* 123, URL : <http://journals.openedition.org/terminal/3347> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/terminal.3347>

ALAVA, S., NOHA NAJJAR ET HASNA HUSSEIN, (2017). « Étude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture ». *Quaderni* [en ligne], 94(3), pp. 29-40. URL : <https://journals.openedition.org/quaderni/110DOI:10.4000/quaderni.1106>

Assemblée nationale, *Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information*, par M. le député Bruno STUDER, 30 mai 2018.

AUGE, E. F. (2007), *Petit traité de propagande à l'usage de ceux qui la subissent*, Bruxelles, de Boeck, coll. « Culture & communication ».

BAILLEYS, C. (2017). Socialisation adolescente et usages numériques. Synthèse de la revue de littérature, INJEP 2017/04.

CRETTEZ, X. et SEZE, R. (2017). Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents, Rapport de recherche pour la Mission de recherche, *Droit et Justice*.

DEWEY, J. (2004). *Comment nous pensons*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond / Le Seuil.

ELLUL, J. (1962). *Propagandes*, Paris : Armand Colin.

GAUSSEL, M. (2016). Développer l'esprit critique par l'argumentation : De l'élève au citoyen. Dossier de l'IFE, n°108.

GAZAGNE-JAMMES, V. (2020). La citoyenneté numérique à l'épreuve des fausses informations », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 17 | URL: <http://journals.openedition.org/revdh/7908> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.7908>

HABERMAS, J. (1992). *De l'éthique de la discussion*, trad. Mark Hunyadi, Paris : Cerf.

HABERMAS, J. (1992). *L'espace public*, trad. Marc B. Launey, Paris : Payot.

HARSIN, J. (2018), « Un guide critique des *Fake news* : de la comédie à la tragédie », *Le Seuil, Pouvoirs*, 164(1).

JEANGENE VILMER, J.-B., ESCORCIA A., GUILLAUME, M., HERRERA, J. (2018). *Les Manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, Paris, août 2018.

JEHEL, S. et SAEMMER, A. (2017). Pour une approche de l'éducation critique aux médias par le décryptage des logiques politiques, économiques, idéologiques et éditoriales du numérique, *tic & société*, Vol. 11, N° 1 | DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.2251>

KANT, E. (1998). « Qu'est-ce que les lumières », texte traduit par Gérard Raulet, Paris : GF-Flammarion,

LOVELUCK, B. (2017). La démocratie au prisme du numérique. Patrick Troude-Chastenet. *Penser et panser la démocratie*, Classiques Garnier, pp.145-166. Rencontres, 978-2-40607374-1. ffal-020915

MASSIT-FOLLÉA, F. (2013). *La régulation de l'internet : fictions et frictions* In : *Les débats du numérique* [en ligne]. Paris : Presses des Mines, (généré le 10 octobre 2020). Disponible sur Internet : <<https://books.openedition.org/pressesmines/1661>>.ISBN : 9782356711038. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1661>.

NYST, C., et MONACO, N. (2018). State-Sponsored Trolling: How Governments Are Deploying Disinformation as Part of Broader Digital Harassment Campaigns, *Institute for the Future*, pp.1-67 www.iftf.org

PIERRE, S. (2019). Construire l'interdisciplinarité pour éduquer au numérique : Didactique curriculaire et éducation à la citoyenneté numérique. Exemple d'un dispositif de formation basé sur des techniques d'animation en Master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation). Conférence Internationale Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (EIAH) ATIEF (Association des Technologies de l'Information pour l'Éducation et la Formation) - EIAH, Sorbonne Université ; ATIEF (Association des Technologies de l'Information pour l'Éducation et la Formation), Juin 2019, Paris, France. ffal-02146474f

POPPER, K. (1979). *La Société ouverte et ses ennemis*, t.2 : *Hegel et Marx*, Paris : Éd. du Seuil.

RUSSELL, B. (1950). Education for democracy. Association for education in citizenship, n°4.

SCRS, Qui dit quoi ? Défis sécuritaires découlant de la désinformation aujourd'hui : *points saillants de l'atelier*, Ottawa, février 2018, www.scrs-csis.gc.ca

TAÏEB, E. (2010). La propagande revisitée, *Quaderni* [en ligne], 72 | Printemps, URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/475> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.475>

NOTES

1 Les États autoritaires ont vu en l'avènement du numérique une menace à leur stabilité eu égard à l'élan d'émancipation des peuples qu'il entraînait. La politique axée sur la censure et les restrictions d'informations qui en ont résulté étaient destinées à enrayer cette dynamique libertaire. La Chine, les pays d'Afrique du Nord et l'Arabie saoudite constituent des illustrations. Mais, il s'est opéré un changement dans la perception du numérique dont le potentiel a été découvert en termes de contrôle et de surveillance des citoyens. Carly Nyst et Nick Monaco relevant que : « les mêmes outils qu'ils considéraient auparavant comme une menace, pour déployer les technologies de l'information comme moyen de consolidation du pouvoir et de contrôle social, alimentant des opérations de désinformation et diffusant la propagande gouvernementale à une échelle sans précédent ». *State-Sponsored Trolling: How Governments Are Deploying Disinformation as Part of Broader Digital Harassment Campaigns*, Institute for the Future, 2018, p.18.

2 Plusieurs États sont identifiés comme se livrant au phénomène de trolling, notamment : la Chine, la Russie, le Mexique, l'Argentine, la Corée du Sud, la Turquie et les Philippines pour ne citer que ceux-là. Voir, la Manipulation de l'information, p.48. Il s'agit d'un phénomène nouveau qui se traduit par, « l'usage par les États de campagnes ciblées de haine et de harcèlement en ligne pour intimider et réduire au silence des individus critiquant l'État ». Carly Nyst et Nick Monaco, *op. cit.*, p.1, voir également: SCRS, *Qui dit quoi ? Défis sécuritaires découlant de la désinformation aujourd'hui : points saillants de l'atelier*, Ottawa, février 2018, p. 88.

3 La Russie est à cet effet pointée du doigt pour s'être ingérée dans les consultations référendaires au Pays-Bas, en Catalogne, du Brexit et dans les processus électoraux aux USA, en France et en Allemagne.

4 Cité par, Valentin Gazam-James, La citoyenneté numérique à l'épreuve des fausses informations, *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 17 | 2020, mis en ligne le 10 janvier 2020, consulté le 30 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/7908> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.7908>, p. 3.

5 À propos de ce concept Kar Popper écrit : « Il existe une thèse, que j'appellerai la thèse du complot, selon laquelle il suffirait, pour expliquer un phénomène social, de découvrir ceux qui ont intérêt à ce qu'il se produise. Elle part de l'idée erronée que tout ce qui se passe dans une société, guerre, chômage, pénurie, pauvreté, etc. résulte directement des desseins d'individus ou de groupes puissants. », Karl Popper, *La Société ouverte et ses ennemis*, t.2 : *Hegel et Marx*, Éd. Du Seuil, 1979, p. 67.

6 Consulter pour plus de détails, Xavier Crettiez et Romain Sèze, Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents, Rapport de recherche pour la Mission de recherche, Droit et Justice, avril 2017.

7 Consulter le site du Conseil de l'Europe, notamment la réunion des ministres de l'Éducation à Paris, le 26 novembre 2019, assortie d'une Déclaration des ministres portant sur L'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique.

8 Lire la réponse donnée par Kant à la question : « Qu'est-ce que les lumières » d'Emmanuel Kant, texte traduit par Gérard Raulet, Paris, GF-Flammarion, 1998.

9 Assemblée nationale, Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information, par M. le député Bruno STUDER, 30 mai 2018, p. 19.

10 Voir, W. Audureau, « Internet, un libre marché des idées qui peut facilement dérailler », *Le Monde.fr*, 2 février 2017. Compte rendu d'une intervention de l'auteur de ces lignes dans le cadre du séminaire « Étudier les cultures du numérique » à l'EHESS.